

DECLARATION DE CONFORMITE UE



Equipement de Protection Individuelle: **CRINK 5**,

Mis sur le marché par:

HANDEX SAS

4, rue du Président Carnot

69002 LYON

FRANCE

Téléphone: +33 (0)4.78.37.07.37

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant ci-dessus nommé HANDEX,

**DECLARE que l'Equipement de Protection Individuelle: CRINK 5,
code article 2310 black, lots de fabrication n° 7496/8695/**

Gant tricot jauge 13 résistant à la coupure de couleur noir, avec une enduction bleu façon "crinkle" en caoutchouc naturel sur la paume et les bouts des doigts, et un poignet tricoté résistant à la coupure. Liseré de couleur par taille.

Gant de protection préconisé pour les travaux de montage, d'assemblage et/ou de manutention, nécessitant une protection contre les risques de coupure, en milieu sec ou humide ou légèrement gras.

Est conforme aux exigences du Règlement 2016/425 et au modèle d'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type **N° 0075/2697/162/02/20/0491** selon les **références normatives EN 420+A1:2009, EN388:2016+A1:2018** délivrée à la société HANDEX SAS pour la marque JLF Pro® par l'organisme notifié :

CTC (organisme notifié n° 0075)

4, rue Hermann Frenkel - 69367 Lyon cedex 07 - France

Fait à Lyon le 21/08/2020

Par Mr Alain DELMAS

PDG